

SCIENCE/ÉCOLOGIE

Urgence contre les gaz de schistes

Les opposants aux gaz et huiles de schiste manifestent tout le week-end, ne cédant rien avant que le Parlement ne vote, le 10 mai, l'interdiction d'exploiter ces hydrocarbures.

« *Restons mobilisés* » : le mot d'ordre est clair, les opposants au gaz et au pétrole de schiste n'ont pas l'intention de désarmer. Ce week-end, ils vont se rassembler par milliers dans le sud-est de la France et le Bassin parisien, où des travaux d'exploration des sous-sols devaient être menés. Comme Philippe, habitant d'un village ardéchois, qui vit près d'une zone de prospection. « *La révolte est extrêmement forte. Les gens se sont sentis trahis par le gouvernement, qui a autorisé les grands groupes gaziers à fouiller la région sans même les prévenir. On a vu des chasseurs s'asseoir autour d'une table et tomber d'accord avec des écologistes, du jamais-vu ! Nous allons tous manifester pour montrer que nous restons vigilants.* »



Les militants écologistes protestent contre les extractions de gaz de schiste MaxPPP

Revirement soudain du gouvernement

Le gouvernement a tenté de calmer le jeu dès mercredi en exprimant sa volonté d'annuler les permis d'exploration délivrés entre 2008 et 2010 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie. « *Les autorisations qui ont été données l'ont été dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes. J'en prends, en tant que chef du gouvernement, ma part de responsabilité* », a déclaré François Fillon devant les députés.

Une reculade pour mieux rejoindre le front uni des parlementaires contre les gaz de schiste. Le PS et l'UMP ont déposé depuis fin mars trois propositions de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation de ces hydrocarbures en France. Trois textes rassemblés en un seul, qui sera examiné le 10 mai prochain par l'Assemblée. Parmi les auteurs de ces textes... Jean-Louis Borloo, qui a exprimé ses regrets. « *Le droit ne donne toujours pas à l'État et au public les moyens de s'informer et de s'opposer efficacement à des projets susceptibles de s'avérer dangereux* », s'est-il justifié.

Une technologie controversée

L'enjeu est grand : la perspective d'accéder à l'indépendance énergétique un jour, tant pour le gaz que pour le pétrole, est séduisante. Or il y aurait peut-être des dizaines de milliards de mètres cubes de gaz et de litres de pétrole emprisonnés dans la roche à quelques kilomètres de profondeur. Pour les en extraire, il faut utiliser une technologie qui, selon les premières constatations, peut provoquer de lourds dommages à l'environnement. La « fracturation hydraulique » perce la roche en envoyant de manière horizontale et à très haute pression un mélange d'eau, de sable et de produits chimiques pour libérer les hydrocarbures. Les écologistes accusent cette méthode de gaspiller de l'eau (entre 15 à 20 millions de litres par puits), de contaminer les nappes phréatiques en cas de fuite des canalisations, et de défigurer les paysages avec des puits de forage.

Une loi votée en urgence

La mobilisation de la classe politique, soudaine et tardive, pour interdire les gaz de schiste, a suivi la déroute des cantonales. Une visée de reconquête électorale qui n'a pas échappé aux collectifs. « *Tout cela paraît trop beau pour être vrai. Nous avons de puissants groupes pétroliers en face de nous, d'où l'importance de rester mobilisés ce week-end* », résume Philippe, du collectif ardéchois « Stop au gaz de schiste ».

Le choix d'un examen en urgence du texte de loi paraît d'autant plus significatif que, en février, le ministre de l'Industrie, Eric Besson, et la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, ont commandé un rapport pour établir les enjeux et les risques de l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste, rapport qui ne sera rendu que fin mai, soit trois semaines après l'examen de la loi.

"En région parisienne, on passe à côté de 60 à 100 milliards de barils de pétrole"

Chez Toreador, firme américaine chargée des travaux de prospection du pétrole de schiste en Seine-et-Marne, on évite soigneusement toute réaction officielle au gel des prospections. Mais, officieusement, les langues se délient pour dénoncer le gel des prospections, jugé absurde. « *On a affaire à un mouvement irraisonné de peur, on assiste à une levée de boucliers avant même que l'on sache si il y a quelque chose à extraire dans les sous-sols. Il aurait été préférable que le gouvernement décide d'un moratoire sur la technique de fracturation hydraulique qui est tant contestée. Nous n'avons pas l'intention d'utiliser cette méthode avant 2013 et, d'ici là, les techniques auront évolué. D'ailleurs, nous sommes prêts à publier la liste des adjuvants chimiques employés pour fracturer la roche, pour prouver que ce ne sont pas des produits qui endommageraient irrémédiablement l'environnement. Quant à l'argument de dire que les puits défigurent les paysages, il faut rappeler que l'agriculture intensive s'en est chargée avant nous, et que les puits ne s'élèvent qu'à 1,20 m de hauteur.* »

Les lourds dommages écologiques provoqués aux Etats-Unis ? Rien de comparable, veulent convaincre les employés de la firme. « *Là-bas, les contrôles sont beaucoup moins rigoureux. Certaines entreprises ont fait des économies sur la qualité des canalisations, ce qui est criminel. En France, ce qui est criminel, c'est de passer volontairement à côté d'une véritable richesse. Selon l'Institut français du pétrole, il y aurait entre 60 et 100 milliards de barils de pétrole dans les roches de schiste du Bassin parisien, soit entre 90 et 150 années de consommation actuelle de la France. C'est incompréhensible de faire venir du pétrole d'ailleurs si l'on en a. Si l'interdiction est votée, nous demanderons à l'Etat qu'il nous verse un dédommagement.* »

Par **Alexandra Gonzalez**